

Pompes Funèbres MULLER  
Agence de HIRSINGUE  
2 rue de l'III  
68560 HIRSINGUE

Téléphone : 03 89 40 51 21  
Fax : 03 89 40 59 34  
Courriel : pfm68@ yahoo.fr  
www.pompes-funebres-muller.fr



Pompes Funèbres MULLER  
Agence de WITTERSDORF  
18 Rue d'Altkirch  
68130 WITTERSDORF

Téléphone : 03 89 89 08 38  
Fax : 09 82 36 71 29  
Courriel : pfm68@ yahoo.fr  
www.pompes-funebres-muller.fr

## DEVIS DE PRESTATIONS FUNÉRAIRES

Référence : DOSH/1701032

Vous avez été reçu(e) par BANNWARTH David

Personne défunte

Né(e) le O à  
Domicilié(e)

Personne qui pourvoit aux obsèques

«En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport du corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou 18 mm en cas de crémation ou si le transport entre le lieu de fermeture de cercueil et le lieu d'inhumation est inférieur à 2 heures (ou 4 heures si le corps a reçu des soins de conservation) - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou à la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation) »

(\*) Prestations et fournitures obligatoires de par la réglementation.

(\*\*) Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction, soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

FOURNITURES ET SERVICES	TVA	Prestations courantes		Prestations complémentaires optionnelles		Frais avancés pour le compte de la famille
		HT	TTC	HT	TTC	TTC
<b>1 - PRÉPARATION/ ORGANISATION DES OBSÈQUES</b>						
Démarches et formalités administratives sur ALTKIRCH et dans le SUNDGAU (demandes d'autorisation auprès de la mairie, de la police, des représentants du culte, frais de dossiers...)	20%	125,00	150,00			
Vacation de Police - Brigade Verte *	0%					20,00
<b>2 - TRANSPORT DU DEFUNT AVANT MISE EN BIÈRE (sans cercueil), pour retour du corps à domicile, dans une chambre funéraire ou tout autre lieu</b>						
Housse mortuaire**	20%	37,50	45,00			
<b>3 - CERCUEIL ET ACCESSOIRES</b>						
PIREE Pin brut. 27mm. 4 poignées bois non laquées. Cuvette étanche	20%	408,33	490,00			
Capiton Pétunia en taffetas couleur champagne	20%	54,17	65,00			
Équipement comportant ouate et produit sanitaire	20%			12,50	15,00	
Livraison du cercueil	20%	33,33	40,00			
Plaque nominative gravée	20%	37,50	45,00			
<b>4 - MISE EN BIÈRE ET FERMETURE DU CERCUEIL</b>						
Personnel pour la Mise en bière	20%	70,83	85,00			

DOSH/1701032

Pompes Funèbres MULLER  
Agence de HIRSINGUE  
2 rue de l'III  
68560 HIRSINGUE

Téléphone : 03 89 40 51 21  
Fax : 03 89 40 59 34  
Courriel : pfm68@yahoo.fr  
www.pompes-funebres-muller.fr



Pompes Funèbres MULLER  
Agence de WITTERSDORF  
18 Rue d'Altkirch  
68130 WITTERSDORF

Téléphone : 03 89 89 08 38  
Fax : 09 82 36 71 29  
Courriel : pfm68@yahoo.fr  
www.pompes-funebres-muller.fr

## DEVIS DE PRESTATIONS FUNÉRAIRES

FOURNITURES ET SERVICES	TVA	Prestations courantes		Prestations complémentaires optionnelles		Frais avancés pour le compte de la famille TTC
		HT	TTC	HT	TTC	
<b>5 - TRANSPORT DU DEFUNT APRES MISE EN BIÈRE (avec cercueil), pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu</b>						
Véhicule pour transport après mise en bière, avec son chauffeur *	10%	136,36	150,00			
Personnel au transport après Mise en bière	20%	33,33	40,00			
<b>8 - CRÉMATION</b>						
Fourniture d'une urne, avec plaque nominative *	20%	41,67	50,00			
Crématorium Hoffarth sans assistance 68390 SAUSHEIM *	0%					477,00
Maître de cérémonie Crématorium Hoffarth 68390 SAUSHEIM	0%					66,00
Salle de cérémonie Crématorium Hoffarth 68390 SAUSHEIM	0%					125,00
<b>Totaux</b>		<b>978,02</b>	<b>1 160,00</b>	<b>12,50</b>	<b>15,00</b>	<b>688,00</b>

	Base HT	TVA	Montant TVA	Acomptes
0	688,00	0,00%	0,00	
1	136,36	10,00%	13,64	
2	854,17	20,00%	170,83	

<b>Total HT</b>	<b>1 678,53 €</b>
<b>Total TVA</b>	<b>184,47 €</b>
<b>Total général TTC</b>	<b>1 863,00 €</b>
<b>Dont débours</b>	<b>688,00 €</b>
<b>Acomptes reçus</b>	<b>0,00 €</b>

Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 11 janvier 1999, lorsque le devis est accepté, un bon de commande est alors établi et signé par le client.

Seule la signature du bon de commande engage le client.

**Net à payer 1 863,00 €**

Rappel : les prix des prestations et fournitures, tant courantes que complémentaires optionnelles, sont présents dans la documentation générale librement consultable par le client dans les locaux de l'entreprise.

Les montants des frais avancés pour le compte de la famille sont communiqués par les personnes tierces ou les administrations concernées.

Le devis est valable pour une durée de 30 jours.

Je soussigné(e), (prénom et nom) \_\_\_\_\_ accepte le présent devis prévisionnel.

Fait à : HIRSINGUE le 31/01/2017

Signature précédée de la mention "lu et approuvé, bon pour acceptation".